

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER des GARENNES

Jeudi 9 juin 2016

Centre social des Hautes Garennes

Présents : M. Jacques BARRAUD, M. Jean-Louis BENCHIMOL, Mme Karine BOUVET, Mme Mireille CAMMAS, Mme Catherine CASTANG, Mme COLINET, M. Maurice COULET, Mme Odette DROUHARD, M. Jean-Philippe ÉLUARD, M. François FERRET, Mme Annick GAUDRÉE, Mme Émeline GAUDRÉE, Mme Véronique GISLON, Mme Cécile KITTEN, Mme Aline LENGAGNE, M. Roger MOUJOL, Mme Solange RENON, Mme Claudia RINALDO, Mme Geneviève RIOU, Mme Guadalupe ROLDAN, Mme Suzanne VIGINIER.

Excusés : Mme Cécile ASSAS, M. Alain BAZIN, M. Frédéric DELORME, Mme Murièle SAINT-HILAIRE,

Élus :

Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et à la famille, chargée du quartier des Garennes,

M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,

M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,

M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'espace public, voirie et cimetière.

Services municipaux :

M. Marc CARPENTIER, responsable du service démocratie locale, vie des quartiers, jeunesse,

M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative,

Mme Carole BENOIST, responsable du centre social des Hautes Garennes,

M. Ronan PHILIPPOT, chargé de mission espace public.

Présidente de séance : Mme Geneviève RIOU

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

Ordre du jour prévisionnel

Introduction :

- Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Les Garennes.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.
- Validation du compte-rendu de la séance du 7 avril 2016.

1. Points spéciaux – Actualités :

- a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.
- b) Projet d'élargissement des zones 30 dans la ville.
- c) Points sur les écoles notamment retour du diagnostic technique (s'il est établi) permettant de trouver des solutions pérennes pour remédier aux soucis des moisissures.
- d) Fête de quartier du 11 juin.

2. Travaux des commissions :

- a) Commission « Investissements ».
- b) Commission « sécurité et circulation » : retour sur la réunion du 12 mai 2016.
- c) Commission « Flyer pour inciter à mieux stationner ».
- d) Commission « dénomination des rues ».
- e) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

3. Questions diverses.

4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Introduction

- a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Garennes.
- b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

Mme Geneviève RIOU est présidente de séance.

- c) Validation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2016.

Mme CASTANG a souhaité qu'apparaisse une précision dans la question diverse sur le stationnement rue de Unna, notamment ajout de « demande de la pose d'un miroir à l'angle rue Unna/avenue des Cosmonautes et/ou matérialisation d'une place de parking au sol sur de Unna, car il y a souvent des véhicules garés à cet angle gênant la visibilité des automobilistes ». Le compte-rendu est validé par le conseil de quartier.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.

Mme LAHUTTE et M. SFERRAZZA évoquent la récente crue de l'Yvette et les nombreuses familles sinistrées. Le plan de sauvegarde communal a été déclaré le 31 mai. M. SFERRAZZA poursuit en saluant la mobilisation des 44 agents municipaux qui se sont relayés nuit et jour durant une semaine pour venir en aide aux victimes des inondations. La décrue de l'Yvette est désormais en cours, quelques nappes phréatiques provoquent encore des remontées d'eau mais la situation est stable. Plusieurs équipements municipaux ont été endommagés comme la chaufferie de la piscine, les tennis, le square des prés...

M. SFERRAZZA déplore le manque d'information de la part du SIAHVY, syndicat en charge de la gestion de la rivière qui aurait permis une évacuation anticipée des personnes en zones à risque.

Les déchets des riverains peuvent être déposés dans les bennes situées à 4 points de collecte.

La mise en place d'une cellule de crise a permis de porter secours et assistance aux sinistrés : ouverture du gymnase Cabrol, ouverture de la maison de quartier Jacques Audiberti, une écoute active du personnel municipal notamment les assistantes sociales pour soutenir et libérer la parole.

Des habitants se sont présentés spontanément et la contribution des pompiers, des scouts, du monde associatif...a été remarquable. Le Centre Communal d'Action Sociale de Palaiseau recueille les dons financiers pour aider les victimes. Les intervenants comme ORANGE ont fait preuve d'une participation généreuse comme par exemple la mise à disposition gratuite de téléphones à carte prépayée pour les sinistrés.

M. SFERRAZZA évoque une réflexion avec les maires des communes touchées par la crue de l'Yvette afin de tirer des enseignements d'un tel épisode.

b) Projet d'élargissement des zones 30.

M. BELHAMZA présente le projet de la municipalité de déployer le dispositif « Zone 30 » sur l'ensemble de la ville (à l'exception des axes de transit comme les Routes Départementales). Il rappelle qu'une zone 30 est une zone dans laquelle la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Elle est délimitée et règlementée par arrêtés municipaux.

M. BELHAMZA rappelle la volonté municipale qui est

- d'apaiser la circulation automobile,
- d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains,
- de favoriser la cohabitation de tous les usagers,
- de favoriser les circulations douces,
- de lutter contre la pollution de l'air,
- de limiter les nuisances sonores et celles occasionnées par les bus lors de vitesses excessives (vibrations dans les maisons).

M. PHILIPPOT évoque le processus d'étude retenu pour ce projet d'élargissement des zones 30 sur la ville de Palaiseau :

La Ville a consulté les villes de Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses afin de connaître leurs méthodes de déploiement des zones 30 et leurs résultats. Ces derniers atteignent les objectifs que s'étaient fixés ces villes à savoir une baisse de la vitesse et une baisse de l'accidentologie.

L'état des lieux de la Ville de Palaiseau révèle 20% des rues limitées à 30 km/h ou moins, et 80% des rues limitées à 50 km/h ou plus.

L'état des lieux plus spécifique quartier par quartier permettra d'identifier des lieux à traiter en priorité, notamment les entrées de ville, les entrées de quartier, les intersections avec les routes départementales, les établissements scolaires, les espaces verts.

Les propositions d'aménagements possibles sont les suivantes :

- des aménagements d'entrée et de sortie de Zone 30 par des panneaux d'entrée et de sortie de zone 30, avec changement de revêtement et marquage au sol,

- des aménagements pour réduire la vitesse par des coussins berlinois,
- la généralisation de la priorité à droite,
- des écluses/alternat de circulation,
- du stationnement en chicane.

À partir des propositions d'aménagements sur lesquelles les services de la Ville auront travaillé, une phase de concertation aura lieu en commission de quartier et en conseil de quartier. Des ajustements pourront alors être opérés.

Une phase de communication auprès des habitants sera programmée :

- à l'échelle de la ville : communication dans le Palaiseau Mag et sur le site internet de la ville,
- à l'échelle du quartier : conseils de quartier,
- à l'échelle de la rue : communication sur les aménagements prévus et sur les dates de travaux aux riverains concernés.

Après la publication des arrêtés municipaux suivra la réalisation des travaux.

Enfin la Ville procédera à une évaluation de ces aménagements par une comparaison des vitesses avant/après.

Le calendrier prévisionnel s'étale comme suit :

- Déploiement en 2016 sur Lozère avec un budget de 30 000€,
- Courant 2017 : déploiement sur Le Pileu et le Plateau,
- Courant 2018 : déploiement sur le centre et les Garennes

À Palaiseau en 2019, la règle sera la limitation de la vitesse à 30 km/h, l'exception la limitation à 50 km/h.

Pour répondre à la question d'un participant, M. SFERRAZZA confirme que les hauteurs des plateaux surélevés seront revues et respecteront les normes en vigueur. Les circulations douces seront rendues plus aisées par le dispositif des zones 30 sans que de nouvelles voies cyclables soient aménagées. Un temps d'adaptation sera nécessaire.

M. BELHAMZA et M. PHILIPPOT présentent au conseil de quartier un travail d'optimisation du stationnement sur l'avenue de Stalingrad. Une poche de 14 stationnements sur le pont ainsi que 14 autres places de stationnement avant le rond-point seront matérialisées.

Le rond-point Stalingrad/Cosmonautes/1^{er} mai verra ses voies d'entrée réduites afin de faire baisser la vitesse. Des refuges seront créés. Ils permettront non seulement de réduire les voies d'approche du rond-point et donc la vitesse, mais également de sécuriser la traversée piétonne.

L'arrivée sur le rond-point par l'avenue du 1^{er} mai disposera aussi d'un refuge de traversée.

Un participant évoque l'arrivée par l'avenue du 1^{er} mai sur laquelle des véhicules stationnent parfois en double file.

M. TÊTU répond que la police veille à ce que cela ne se produise pas et précise que l'amende pour ce genre d'infraction dissuade de la commettre à nouveau.

c) Points sur les écoles notamment retour du diagnostic technique (s'il est établi) permettant de trouver des solutions pérennes pour remédier aux soucis des moisissures.

Mme LAHUTTE énonce les opérations de travaux provisoires réalisés durant les vacances d'avril 2016 : les murs des salles de classe du côté nord ont été grattés, une toile de verre a été posée et la peinture de cette surface a été faite. L'expertise extérieure effectuée ce 9 juin a validé les hypothèses des techniciens de la ville. Il n'y a pas d'infiltration mais le problème de moisissure vient d'un choc thermique. La solution est de ventiler et de renforcer l'isolation extérieure. Aussi, il est prévu dans les plus brefs délais le nettoyage des entrées d'air situées sur les fenêtres. Dans un second temps, il s'agit de les remplacer par des entrées d'air hygro-réglables et de mettre en place une Ventilation Mécanique Contrôlée. Ces travaux se dérouleront pendant l'été 2016. L'isolation de la façade et de la toiture s'étaleront sur les années 2018 et 2019.

Mme KITTEN évoque le sujet de la diffusion des informations de la part de la mairie qu'elle juge trop tardive, voire inexistante.

Avant de faire le point sur les travaux des commissions, Carole BENOIST présente les temps forts de la fête du quartier et de l'école du 11 juin prochain :

- Déambulation des enfants qui ont travaillé sur les percussions, animations, spectacles, repas, concours culinaires, apéritifs, programme autour de l'Euro 2016...

2. Travaux des commissions

a) Commission inter-quartiers « Investissements ».

M. MASSON informe le conseil de quartier de la commission du 23 mai : les projets proposés sont :

- ✓ Plaques patrimoniales,

- ✓ Jardin éducatif derrière la crèche de Lozère,
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers (verger) et jardin partagé,
- ✓ Square de la Rue des Prés : Pose d'une table de ping-pong,
- ✓ Panneau des entrées de ville et valorisation de l'ancien panneau annonçant Palaiseau dans le département de la Seine et Oise de l'époque,
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers, de framboisiers,
- ✓ Parcours santé dans la ville,
- ✓ Square du Pileu : aménagement d'un chemin transversal,
- ✓ Jardinières de plantes aromatiques.

Les divers projets présentés vont être mis à l'étude auprès des services municipaux (chiffrages).

Ces chiffrages seront présentés à la commission à la rentrée de septembre pour arbitrage.

Le conseil de quartier des Garennes ne fut pas représenté à la réunion du 23 mai. Mme Geneviève RIOU se propose d'être suppléante en cas d'indisponibilité des représentants titulaires.

b) Commission « sécurité et circulation » : retour sur la réunion du 12 mai 2016.

Une réflexion est en cours pour réaliser une enquête-riverains sur la matérialisation du stationnement des rues Jules Verne, Butte Chaumont, Henri et du Midi où le tracé définissant les emplacements autorisés n'a pas été repeint depuis la réfection de la rue. Une commission stationnement est créée.

c) Commission « dénomination des rues ».

Mme LAHUTTE annonce que la Ville fait appel aux Palaisiens afin de nommer 4 nouvelles voies situées à l'ouest de Polytechnique. Il s'agit d'une placette et de 3 voies (une rue et deux cours). Les noms proposés doivent avoir un lien avec les sciences techniques ou avec le territoire. Les propositions sont à transmettre jusqu'au 3 septembre à conseildequartier@mairie-palaiseau.fr.

d) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

Suite à de nombreuses demandes dans les conseils de quartier de voir dans la Palaiseau Mag des rappels au civisme pour bien vivre ensemble, Mme LAHUTTE présente la création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme qui compilera les rappels que souhaitent voir les conseils de quartier. Ce comité de rédaction travaillera en lien avec le service de la communication de la ville. Les participants au groupe de travail sont :

- Mme Catherine CASTANG,
- M. Jean-Philippe ÉLUARD,
- M. CHAMPION,
- Mme Geneviève RIOU

3. Questions diverses :

- ▶ Une participante pose la question de l'avenir du pavillon aux fenêtres murées à l'angle de la rue de Unna et de la rue du Midi. La Herse est très haute. Ce pavillon étant du domaine privé et ne présentant aucun péril, la ville ne peut qu'intervenir sur les herbes dépassant sur le trottoir.
- ▶ Mme DROUHARD souhaite savoir pourquoi le sous-sol de la MDS est allumé 24h sur 24. M. SFERRAZZA posera la question au Département.
- ▶ M. FERRET fait part de sa satisfaction de voir les nids de poule de la rue Henri Barbusse rebouchés.
- ▶ Un participant fait remarquer que les interventions de la police municipale avenue Jean Jaurès a pour conséquence la fin des nuisances sonores causées par les klaxons des automobilistes gênés.
- ▶ Mme KITTEN salue l'organisation par les services municipaux de la fête des voisins.
- ▶ Mr BARRAUD demande où en est l'étude de l'éclairage public suite à un incendie sur le sentier Hautdemeurs.

4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Retour des travaux des commissions

Points d'actualité

Retour de la fête de quartier du 11 juin, la distribution du flyer sur le stationnement, la rédaction du guide du civisme.